

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022

**DÉLIBÉRATION** – CA-2022-ADM-14

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **28 OCT. 2022**

Date de transmission : **28 OCT. 2022**

Date de réception rectorat : **28 OCT. 2022**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC  
Direction des Affaires Juridiques et Générales  
Conseil et Commissions  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 CRETEIL Cedex  
Tél. : 01.45.17.10.31

## PORTANT ADOPTION DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AUX DIRECTEURS DE COMPOSANTES POUR LA COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN

- VU** le Code de l'éducation;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-01 en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;

**Considérant que, aux termes de l'article L.712-2 5° du code de l'éducation,** le Président de l'Université nomme les différents jurys, sauf si une délibération du Conseil d'administration prévoit que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs ou Directrices des composantes de l'Université ;

**Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :**

### **ARTICLE 1 :**

La composition des jurys d'examen et leur organisation sont déléguées aux Directeurs et Directrices des composantes de l'université.

### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 21 octobre 2022

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

  
Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université

  
Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

*Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 27  
MEMBRES PRÉSENTS OU  
REPRÉSENTÉS**